

## Budget fédéral

### Analyse du budget du Canada 2007

Un budget habile et généreux qui fait un premier pas vers la résolution du déséquilibre fiscal



**François Dupuis**  
Vice-président et économiste en chef

Tél. : 514 281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336

**Benoit P. Durocher**  
Économiste

Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)

**Francis Généreux**  
Économiste

## Faits saillants

Le deuxième budget du ministre des Finances, M. James Flaherty, et du gouvernement conservateur est dans la lignée de celui présenté l'an dernier. Avec près de 20 G\$ de nouvelles initiatives sur trois ans, ce budget cherche encore à plaire à un large éventail de la population canadienne tout en demeurant fidèle au programme du Parti conservateur. Plus particulièrement, il résout partiellement la problématique du déséquilibre fiscal et met en place une panoplie de nouvelles mesures afin de rendre l'économie canadienne plus concurrentielle, notamment en abaissant le fardeau fiscal des particuliers et des sociétés. Plusieurs autres initiatives voient également le jour en environnement, en santé, en éducation, en culture ainsi qu'en sécurité nationale et internationale.

- On note une croissance de 5,6 % des dépenses de programmes en 2007-2008, ce qui constitue un rythme de progression nettement supérieur à celui de l'économie.
- Il est indéniable que certains facteurs freinent la progression des revenus du gouvernement : mentionnons la baisse de cadence de la croissance économique canadienne cette année, les nombreuses mesures annoncées aujourd'hui, de même que celles des dernières années.
- La marge de manœuvre financière du gouvernement fédéral demeure relativement élevée.

- Le ratio de la dette sur le PIB pourrait passer de 35,1 % en 2005-2006 à 29,7 % en 2008-2009. Le gouvernement est donc en bonne voie de réaliser son objectif de réduire ce ratio à 25 % d'ici 2012-2013.
- Si l'on tient compte des autres initiatives, le total des nouvelles mesures visant à réduire le déséquilibre fiscal pourrait être aux alentours de 1 G\$ en 2007-2008 pour le Québec.

## Des prévisions économiques réalistes

Puisque les prévisions du secteur privé utilisées par le ministère des Finances proviennent d'un sondage effectué il y a quelques jours à peine, soit au début du mois de mars, les projections contenues dans le budget sont assez conformes à l'évolution récente de la conjoncture économique canadienne. La demande intérieure devrait demeurer relativement robuste, en raison notamment d'un marché du travail vigoureux, tandis que le commerce extérieur continuera de souffrir de la valeur élevée du huard et de l'accentuation de la concurrence mondiale. Ainsi, le PIB réel pourrait, selon le sondage du ministère, croître de 2,3 % cette année et de 2,9 % en 2008. Il s'agit de prévisions semblables à notre propre scénario, qui table sur une hausse de 2,2 % en 2007 et de 2,8 % l'an prochain.

### Tableau 1

#### Sommaire des opérations budgétaires

En milliards de \$	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007p	2007-2008p	2008-2009p
<i>Opérations budgétaires</i>						
<b>Revenus budgétaires</b>	<b>198,6</b>	<b>211,9</b>	<b>222,2</b>	<b>232,3</b>	<b>236,7</b>	<b>243,5</b>
- Variation (%)	4,2	6,7	4,8	4,5	1,9	2,9
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>-153,7</b>	<b>-176,4</b>	<b>-175,2</b>	<b>-189,0</b>	<b>-199,6</b>	<b>-206,8</b>
- Variation (%)	4,8	14,8	-0,7	7,9	5,6	3,6
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>44,9</b>	<b>35,6</b>	<b>47,0</b>	<b>43,3</b>	<b>37,1</b>	<b>36,7</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>-35,8</b>	<b>-34,1</b>	<b>-33,8</b>	<b>-34,1</b>	<b>-33,8</b>	<b>-33,7</b>
- Variation (%)	-4,0	-4,6	-0,9	0,9	-0,9	-0,3
<b>Réduction de la dette prévue</b>				<b>-9,2</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,0</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>8,9</b>	<b>1,5</b>	<b>13,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>
Opérations non budgétaires	-1,5	5,1	-6,5	-0,8	-7,7	0,5
Ressources ou besoins financiers	7,6	6,6	6,7	8,4	-4,7	3,5
Ratio des dépenses de programmes sur le PIB (%)	12,7	13,7	12,8	13,1	13,3	13,2
Ratio du solde budgétaire sur le PIB (%)	0,8	0,1	1,0	0,0	0,0	0,0
Ratio des frais de la dette sur les revenus budgétaires (%)	18,0	16,1	15,2	14,7	14,3	13,8
Dette représentant les déficits accumulés	496,2	494,7	481,5	472,3	469,3	466,3
Ratio dette sur PIB (%)	40,9	38,3	35,1	32,8	31,4	29,7

Source : Ministère des Finances du Canada

p : prévisions

**Tableau 2**
**Prévisions économiques et financières**

Moyenne annuelle en % (sauf si indiqué)	2006	2007p		2008p	
		Budget	Mouvement Desjardins	Budget	Mouvement Desjardins
Produit intérieur brut réel <sup>1</sup>	2,7	2,3	2,2	2,9	2,8
Produit intérieur brut nominal <sup>1</sup>	4,9	3,9	3,3	5,0	5,1
Déflateur du PIB <sup>1</sup>	2,2	1,6	1,1	2,1	2,3
Demande intérieure finale <sup>1</sup>	4,5	2,6	3,2	2,9	3,2
Emplois <sup>1</sup>	1,9	1,5	1,8	1,3	1,9
Taux de chômage	6,3	6,3	6,3	6,4	6,1
Bons du Trésor – 3 mois	4,00	4,20	4,15	4,20	4,35
Obligations fédérales – 10 ans	4,20	4,10	4,15	4,50	4,80
Dollar canadien (¢ US)	88,2	87,4	85,4	88,4	91,5
Pétrole WTI* (\$ US)	66,0	63,1	59,0	61,2	72,0

<sup>1</sup> Croissance annuelle moyenne; \* West Texas Intermediate.

Sources : Ministère des Finances du Canada, Statistique Canada et Desjardins, *Études économiques*

p : prévisions

De façon générale, nous sommes cependant d'avis que la croissance des prix pourrait être un peu plus faible que celle prévue par les projections du budget, en particulier celle des prix de l'énergie. Ainsi, nous croyons que la croissance du déflateur du PIB anticipée par le gouvernement pourrait être légèrement plus faible cette année, ce qui pourrait se traduire par une augmentation un peu moins forte du PIB nominal et, par conséquent, des revenus budgétaires.

Du côté des taux d'intérêt, les projections du budget sont également similaires à nos prévisions, quoique l'amélioration des perspectives économiques nord-américaines à compter de la mi-2007 pourrait ouvrir la voie à une hausse graduelle des taux. Dans ce contexte, nous sommes d'avis que le taux des obligations fédérales de dix ans pourrait être légèrement plus élevé que celui prévu par le ministère en 2008. Cette divergence pourrait évidemment engendrer des frais de la dette publique un peu plus grands qu'anticipé ainsi que des revenus budgétaires plus faibles.

### Les revenus budgétaires augmentent moins rapidement que les dépenses

Le budget déposé aujourd'hui par le ministre Flaherty prévoit une croissance de 5,6 % des dépenses de programme en 2007-2008, ce qui constitue un rythme de progression nettement supérieur à celui de l'économie. Visiblement, la panoplie de mesures proposées dans le budget pèse lourdement sur les dépenses du gouvernement. Bien sûr, la réduction des frais de la dette, qui résulte des remboursements effectués au cours des dernières années et de la faiblesse des taux d'intérêt, compense, en partie, pour la croissance des dépenses de programmes.

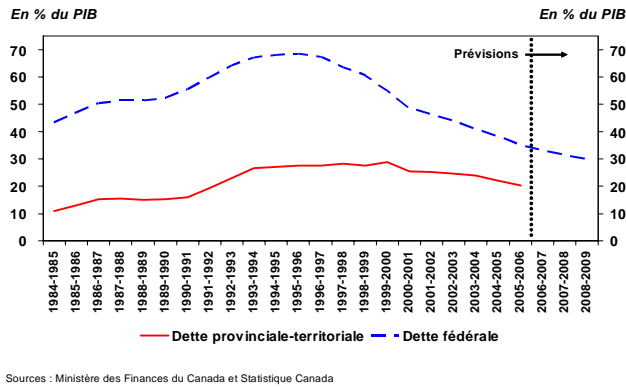
Du côté des revenus budgétaires, la progression est nettement moins rapide depuis quelques années. Ainsi, après une hausse de 6,7 % en 2004-2005 et de 4,8 % en 2005-2006, les prévisions du ministère des Finances tablent sur une hausse de 4,5 % en 2006-2007 et de seulement 1,9 % en 2007-2008. Il est indéniable que la baisse de la cadence de la croissance économique canadienne ainsi que les nombreuses mesures annoncées aujourd'hui et au cours des dernières années freinent la progression des revenus du gouvernement. En outre, le plein effet de la réduction de la taxe sur les produits et services (TPS) en juillet dernier sera en vigueur en 2007-2008.

Malgré tout, la marge de manœuvre financière du gouvernement fédéral demeure relativement élevée. L'exercice budgétaire en cours devrait se solder par un surplus de 9,2 G\$ selon les projections du ministère des Finances, tandis qu'un excédent d'environ 3,0 G\$ est toujours prévu pour les prochains exercices.

### La réduction de la dette se poursuit

Après une réduction de la dette de 13,2 G\$ à même le surplus budgétaire de 2005-2006, les prévisions du gouvernement fédéral prévoient qu'une somme additionnelle de 9,2 G\$ y sera consacrée en 2006-2007. De plus, le ministère des Finances maintient son engagement d'un remboursement minimum de 3 G\$ par année pour les prochains exercices budgétaires. Ainsi, le ratio de la dette sur le PIB pourrait passer de 35,1 % en 2005-2006 à 29,7 % en 2008-2009. Le gouvernement est donc en bonne voie de réaliser son objectif de réduire ce ratio à 25 % d'ici 2012-2013. Les bienfaits de la réduction de l'endettement sont manifestes, alors que les frais de la dette publique en pourcentage des revenus budgétaires

### Dettes fédérale et provinciale-territoriale (selon les comptes publics)



ont diminué significativement au cours des dernières années. Le gouvernement fédéral doit cependant continuer ses efforts, le poids de sa dette étant encore relativement élevé en comparaison de l'ensemble des provinces et territoires.

### Les nouvelles baisses d'impôts sont ciblées vers les ménages moins fortunés et les entreprises manufacturières

Dans la lancée du budget précédent, le ministre des Finances du Canada nous propose encore cette année plusieurs mesures d'allègements fiscaux pour les particuliers et les entreprises. Ces allègements totaliseront 5,8 G\$ d'ici l'exercice 2008-2009.

Du côté des particuliers, plutôt que de réduire directement les taux d'imposition, le ministre a choisi d'appuyer davantage les ménages à bas revenus et les familles. Ainsi, le gouvernement propose une nouvelle prestation fiscale pour le revenu gagné totalisant 550 M\$ par année. Cette mesure se veut un incitatif au travail en évitant aux personnes sans emploi le « piège de l'aide sociale ». Il amène aussi un nouveau crédit d'impôt pour enfants de 2 000 \$, des ajustements fiscaux pour les familles à un seul revenu et une foule de mesures plus modestes, orientées, entre autres, vers les utilisateurs du transport en commun, les régimes d'épargne-études, les régimes de retraite, l'aide aux personnes handicapées, etc. On propose également une hausse de l'exonération cumulative des gains en capital.

Selon le ministère des Finances, la moitié des allègements fiscaux prévus dans le budget s'adresse aux contribuables les moins fortunés, soit ceux ayant un revenu personnel annuel sous 37 178 \$. Si l'on tient compte aussi des mesures mises en place depuis le début du mandat du gouvernement conservateur (excluant la baisse de TPS), la proportion penche un peu plus vers les familles à revenu moyen.

### Répartition de l'allègement fiscal pour les Canadiens : budget de 2007

Plan d'équité fiscale et budget de 2006		
Revenu personnel	Budget de 2007 (1)	Budget de 2007, (1) Plan d'équité fiscale et budget de 2006 (2)
Moins de 37 178 \$	50,1 %	29,7 %
37 178 \$ - 74 357 \$	33,1 %	44,7 %
74 358 \$ - 120 887 \$	12,6 %	17,3 %
120 888 \$ et plus	4,2 %	8,3 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

(1) Comprend la hausse du montant pour conjoint et de son équivalent, le nouveau crédit pour enfants et la prestation fiscale pour le revenu gagné.

(2) Réductions générales de l'impôt sur le revenu des particuliers annoncées dans le budget de 2006 et dans le Plan d'équité fiscale de 2006 (sans tenir compte de la réduction de la TPS annoncée en 2006).

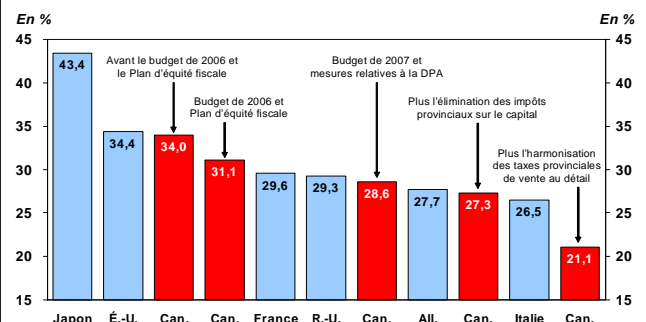
Source : Ministère des Finances du Canada

De plus, le gouvernement réitère son engagement de dédier annuellement plus de 1 G\$ à la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers financée à même la réduction des frais d'intérêt sur la dette.

Pour les sociétés, le gouvernement garde le cap sur les objectifs exprimés l'an dernier comme la baisse du taux d'imposition des sociétés d'ici 2011 et l'élimination de la surtaxe des sociétés en 2008 (l'impôt fédéral sur le capital a été éliminé en janvier 2006). Cette année, le gouvernement Harper a clairement voulu apporter une aide particulière aux entreprises oeuvrant dans le secteur de la fabrication, ce dernier ayant particulièrement souffert de la présente conjoncture économique. D'ici 2008-2009, ce sont 735 M\$ qui seront attribués à cette aide sous forme d'incitatifs à l'investissement (déduction pour amortissement accéléré). De plus, les taux de déduction pour amortissement de plusieurs biens sont augmentés afin de les faire concorder avec leur vie utile (coût de 205 M\$ d'ici 2008-2009).

Ces politiques annoncées dans ce nouveau budget, conjuguées à ce qui avait été annoncé l'an dernier, visent à augmenter la compétitivité des entreprises canadiennes.

### Fardeau fiscal global appliqué aux nouveaux investissements (TEMI) en 2011\*



\* Comprend toutes les initiatives prévues par la loi qui entreront en vigueur d'ici 2011 et, dans le cas de l'Allemagne, les modifications proposées récemment. Exclut les secteurs des ressources et des services financiers ainsi que les actifs de recherche-développement.

Source : Ministère des Finances du Canada

## Rétablir l'équilibre fiscal

Comme on s'y attendait, le budget 2007-2008 du gouvernement fédéral propose plusieurs mesures afin de rétablir l'équilibre fiscal avec les provinces, les territoires et les municipalités. En outre, on y retrouve des changements importants aux transferts des provinces et territoires, qui proviennent principalement de trois programmes distincts. D'une part, les paiements de péréquation sont des sommes allouées aux provinces les moins bien nanties<sup>1</sup>. Ces transferts sont inconditionnels et peuvent être dépensés à la discrétion de chacune des provinces. Les provinces bénéficiaires de péréquation en 2007-2008 sont Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan. D'autre part, les deux autres programmes de transferts sont le Transfert canadien en matière de santé ainsi que le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Toutes les provinces et tous les territoires du Canada sont bénéficiaires de ces transferts, mais ceux-ci sont destinés à des dépenses spécifiques, soit la santé et les programmes sociaux.

Ainsi, les paiements additionnels pour la péréquation et pour le financement des territoires en vertu du règlement du déséquilibre fiscal devraient totaliser 1,2 G\$ en 2007-2008 et 0,9 G\$ en 2008-2009. En outre, une nouvelle approche en matière de traitement des revenus de ressources naturelles est proposée. Ainsi, les provinces productrices de ressources naturelles conserveraient des avantages fiscaux additionnels grâce à une exclusion de 50 % de leurs revenus tirés de ces ressources dans les calculs de la péréquation. L'ancienne formule excluant l'ensemble des revenus provenant des ressources naturelles pourrait toutefois être conservée pour les provinces dont les transferts seraient plus élevés selon cette méthode.

Plusieurs amendements seront également apportés aux transferts en matière de services sociaux. Le principal objectif du gouvernement est évidemment l'accroissement de ces transferts pour chacune des provinces, mais aussi une amélioration de la transparence, de sorte qu'il soit plus facile pour les provinces de prévoir à long terme les sommes qui leur seront versées. Du côté de la santé, les sommes transférées ne divergent pas de ce qui était déjà établi. Si l'on tient également compte de certains autres programmes, dont le financement pour les infrastructures, le total cumulatif des nouveaux transferts visant à régler le déséquilibre fiscal s'élève à 39,4 G\$ entre 2007-2008 et 2013-2014, dont 3,2 G\$ pour l'exercice budgétaire 2007-2008. En incluant les programmes existants, l'ensemble des transferts du gouvernement fédéral aux provinces et territoires devrait donc s'élever à 51,5 G\$ en 2007-2008, en hausse de 6,0 G\$ par rapport à l'exercice précédent.

Pour le Québec, les documents budgétaires ne permettent pas d'établir avec précision les transferts additionnels qui seront alloués à la province dans le cadre du déséquilibre fiscal. Même si les transferts totaux reçus en fonction de la péréquation augmentent de 1,6 G\$ en 2007-2008, ce n'est qu'un peu moins de la moitié de cette hausse qui provient réellement du règlement du déséquilibre fiscal, soit 695 M\$. Si l'on tient compte des autres initiatives, le total des nouvelles mesures visant à réduire le déséquilibre fiscal pourrait être aux alentours de 1 G\$ en 2007-2008. Visiblement, les mesures annoncées aujourd'hui pourraient donc s'avérer inférieures aux attentes de nombreux intervenants sur la scène politique de la province. En bref, le second budget du ministre Flaherty fait donc un bon pas pour réduire le déséquilibre fiscal, mais il serait illusoire de croire que le problème est définitivement réglé. En fait, une solution permanente devrait plutôt passer par un transfert de points d'impôt aux provinces.

<sup>1</sup> Les territoires bénéficient plutôt de sommes en vertu de la formule de financement des territoires.

**Tableau 3**

**Nouveaux investissements pour rétablir l'équilibre fiscal : 39 milliards de dollars sur sept ans**

En millions de \$	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total
Péréquation	1 092	833	Calcul fondé sur une formule		→			1 925
Formule de financement des territoires	87	75	Calcul fondé sur une formule		→			162
<b>Total partiel</b>	<b>1 178</b>	<b>908</b>						
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	937	1 737	2 053	2 379	2 714	3 059	3 415	16 295
Transition – protection du TCPS et du TCS	226	24	17	11	4			282
Formation liée au marché du travail		500	500	500	500	500	500	3 000
Infrastructure	325	325	325	2 425	3 899	4 342	4 625	16 266
écoFiducie Canada	506	506	506					1 519
<b>Total partiel</b>	<b>1 994</b>	<b>3 092</b>	<b>3 402</b>	<b>5 314</b>	<b>7 117</b>	<b>7 901</b>	<b>8 540</b>	<b>37 361</b>
<b>Total</b>	<b>3 172</b>	<b>4 000</b>	<b>3 402</b>	<b>5 314</b>	<b>7 117</b>	<b>7 901</b>	<b>8 540</b>	<b>39 448</b>

Source : Ministère des Finances du Canada

nes. Selon le gouvernement, le Canada passerait, d'ici 2011, de la cinquième à la première place au sein du G7 en ce qui a trait à la compétitivité fiscale envers de nouveaux investissements.

### **Le gouvernement conservateur se trouve une nouvelle sensibilité environnementale**

Jusqu'à maintenant, on ne pouvait dire que le gouvernement de M. Harper était reconnu pour ses orientations environnementalistes. Il semble que ce budget tente de corriger le tir en ce domaine. En dehors des mesures concernant les diminutions d'impôts et la résolution du déséquilibre fiscal avec les provinces, les annonces liées à la préservation de l'environnement prennent beaucoup de place dans les intentions gouvernementales. En termes de nouvelles sommes attribuées, celles qui concernent les mesures environnementales totalisent 806 M\$ d'ici 2008-2009. Ces nouveaux programmes offrent un amalgame assez disparate, passant d'incitatifs fiscaux pour la production d'énergie propre, de programmes favorisant des moyens de transport plus propres (remises à l'achat de véhicules éconergétiques, stratégie des carburants) à des mesures pour protéger le patrimoine naturel du Canada, notamment par le programme de conservation des zones naturelles.

De plus, toujours du côté des questions environnementales, le gouvernement veut verser plus de 1,5 G\$ sur trois ans dans l'écoFiducie Canada pour la qualité de l'air et les changements climatiques, afin d'aider les provinces et les territoires à réaliser leurs objectifs environnementaux. Les fonds de cette fiducie seront attribués aux provinces au cours d'une période de trois ans selon un montant par habitant avec un minimum de 15 M\$ par province et de 5 M\$ par territoire.

Bien qu'un certain accent ait été mis sur l'environnement, le coût de ces mesures (incluant l'écoFiducie) ne constitue, d'ici 2008-2009, que 12 % des nouvelles initiatives du budget. C'est qu'une bonne part des nouvelles mesures (autre que les baisses d'impôt et le rétablissement partiel de l'équilibre fiscal) vont aussi vers d'autres champs d'activité, notamment la santé, l'éducation (le savoir) et, dans une moindre mesure, la culture et la sécurité.

Du côté de la santé, 400 M\$ vont vers l'utilisation des technologies de l'information dans ce domaine (Inforoute Santé du Canada), 612 M\$ vers l'aide aux provinces qui auront pris l'engagement de garantir des délais d'attente raisonnables pour les patients et 300 M\$ pour le lancement d'un programme d'immunisation contre le cancer du col de l'utérus.

Pour les agriculteurs, M. Flaherty propose un nouveau programme de stabilisation des revenus au coût de

1 155 M\$ d'ici 2008-2009. Le gouvernement annonce également qu'il investira 158 M\$ dans des projets associés à la culture, incluant 52 M\$ à l'organisation du Sommet de la Francophonie en 2008 à Québec. Parmi les autres mesures, le gouvernement investira 904 M\$ dans l'aide à la recherche en sciences et en technologie et 209 M\$ pour l'éducation postsecondaire et la formation de la main-d'œuvre.

Dans l'ensemble, incluant une foule d'autres mesures de moins grande envergure ou moins structurantes pour l'économie, la somme totale des nouveaux engagements du gouvernement est de 19,7 G\$ d'ici l'exercice 2008-2009. La grande part de cette addition va aux allègements fiscaux qui totalisent à eux seuls 8,2 G\$ et la seconde place va aux provinces, alors que le projet de rééquilibrage fiscal coûtera 6,9 G\$ au gouvernement fédéral au cours du présent exercice et des deux prochains.

### **Impact pour les marchés financiers**

Les investisseurs ne pourront qu'apprécier le débit actuel du remboursement de la dette canadienne. Entre les exercices 2005-2006 et 2008-2009, la dette sera, selon les prévisions, épongée de 28,4 G\$. En pourcentage du PIB, le ratio passera de 35,1 % à 29,7 % durant cette période. Un ratio sous les 30 % n'a pas été vu au fédéral depuis le début des années 80. La santé financière actuelle du gouvernement fédéral ne pourra que satisfaire les marchés financiers. De plus, l'aide accordée aux provinces par le biais des transferts associés au rétablissement partiel de l'équilibre fiscal pourrait enlever une certaine pression budgétaire aux gouvernements provinciaux qui pourraient ainsi limiter leur recours à l'endettement.

Du côté des mesures annoncées par M. Flaherty, certaines pourraient toutefois avoir des conséquences pour les investisseurs. En premier lieu, comme en 2006-2007, le gouvernement canadien éliminera l'adjudication de deux émissions d'obligations, soit l'adjudication du troisième trimestre de l'année financière pour l'émission d'obligations à cinq ans et l'adjudication du quatrième trimestre pour l'émission d'obligations à deux ans. De plus, à compter de 2008, le gouvernement du Canada prendra en charge les emprunts associés aux sociétés d'état, soit la Banque de développement du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Financement agricole Canada. Il empruntera lui-même pour financer ces opérations. L'encours des titres de ces sociétés demeurera en circulation sur le marché, y compris les émissions de 2007.

Le gouvernement fédéral propose aussi une nouvelle approche de réglementation des valeurs mobilières avec un organisme commun, c'est-à-dire national, de régle-

mentation et une modernisation du cadre législatif s'appliquant aux opérations financières. La mise en place d'un organisme national de réglementation sera une mesure sans doute contestée par plusieurs provinces, car elle constitue une perte d'autonomie pour celles-ci. On veut aussi renforcer la protection des investisseurs avec des normes de gouvernance plus élevées et une exécution plus stricte de la loi. On propose aussi d'instaurer le libre-échange des valeurs mobilières avec les États-Unis et les autres pays du G7.

### **Conclusion : un budget élaboré avec adresse dans le contexte actuel**

La croissance économique au pays, notamment de la demande intérieure, et la gestion du gouvernement ont permis au ministre Flaherty de respecter ses engagements financiers et de conserver l'équilibre budgétaire. En outre, la dette prévue pour 2008-2009 passera sous les 30 % du PIB, une première en plus de 25 ans. Évidemment, la bonne poursuite de la santé financière du gouvernement fédéral devrait plaire au monde financier. De plus, en cas de contrecoups, la marge de manœuvre du gouvernement demeure élevée, et celui-ci saura sûrement faire face aux risques qui pourraient survenir.

M. Flaherty profite de cet exercice budgétaire pour introduire une panoplie de nouvelles initiatives totalisant plus de 19 G\$ sur trois ans. Ainsi, le budget 2007 du gouvernement Harper touche à la santé, à l'éducation, au déséquilibre fiscal, à l'environnement et à la compétitivité des entreprises canadiennes dans le monde. Plusieurs mesures structurantes sont intégrées dans ce budget que l'on peut qualifier de généreux. On y remarque notamment une diminution du fardeau fiscal des particuliers et des sociétés.

Ce que nous proposent MM. Harper et Flaherty n'est pas à l'abri de toute critique. Étant donné les défis à relever en ce domaine, les mesures concernant l'environnement semblent encore timides. On ne peut pas conclure non plus que les discussions, négociations et disputes avec les provinces sont à jamais derrière nous. La résolution du déséquilibre fiscal semble encore partielle, et une solution définitive reste probablement à venir. D'ailleurs, la forme de la diminution du fardeau fiscal mise de l'avant par le gouvernement fédéral laisse peu de chances aux gouvernements provinciaux de récupérer cet espace libéré par l'administration centrale. De plus, Ottawa semble occuper encore beaucoup de place dans les champs de compétence réservés aux provinces, notamment en santé, en éducation et en formation de la main-d'œuvre.

Néanmoins, le budget de M. Flaherty reste un tour de force que l'on peut résolument qualifier d'habile étant donné le contexte politique actuel au Québec mais aussi

sur la scène fédérale. Ne perdant pas de vue que le gouvernement Harper est en situation de minorité à la Chambre des communes, le budget proposé indique clairement que les conservateurs sont prêts à affronter l'électorat afin d'obtenir une éventuelle majorité.